

Bulletin d'histoire politique

Républicanisme et souveraineté : des questions identitaire et sociale vers la question du régime politique

Danic Parenteau



Volume 23, Number 1, Fall 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026514ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026514ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Parenteau, D. (2014). Républicanisme et souveraineté : des questions identitaire et sociale vers la question du régime politique. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), 232–250. <https://doi.org/10.7202/1026514ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Républicanisme et souveraineté : des questions identitaire et sociale vers la question du régime politique

DANIC PARENTEAU

*Département des humanités et des sciences sociales
Collège militaire royal de Saint-Jean*

L'option souverainiste émerge dans les années 1960 comme une réponse renouvelée à la question nationale. Prenant le relais du nationalisme culturel canadien-français, qui avait fait de la préservation de la culture, de l'identité et de la foi, son principal cheval de bataille, le mouvement souverainiste met plutôt de l'avant la nécessité et l'urgence politique pour l'État québécois d'accéder à sa pleine souveraineté. Cet objectif politique se conçoit alors comme l'aboutissement naturel du processus d'émancipation collective des Québécois alors engagé dans leur Révolution tranquille. En quelques années seulement, l'option souverainiste va réussir à s'imposer comme principal élément structurant du jeu politique, forçant ainsi la reconfiguration des forces politiques en deux camps opposés, les « souverainistes » d'un côté, et les « fédéralistes » de l'autre. La rapidité avec laquelle celle-ci va s'imposer au Québec trouve son illustration dans la progression fulgurante du Parti Québécois (PQ) fondé en 1968, une formation qui a réussi à accéder au pouvoir après huit années d'existence¹ et la participation à seulement deux scrutins généraux (ceux de 1970 et de 1973). Aucun autre nouveau parti dans l'histoire du Québec (ou de toute province canadienne) depuis la Confédération n'a réussi un tel exploit².

Cette rapide progression de l'option souverainiste au Québec à cette époque s'explique en grande partie par l'alliance de deux importantes forces politiques qui vont embrasser, chacune pour des raisons qui leurs sont propres, mais complémentaires, le projet de faire du Québec un pays. Derrière les succès du souverainisme se trouve en effet une « grande alliance » stratégique entre les *nationalistes* et les *progressistes*. Celle-ci trouve notamment son illustration au moment de la création du PQ, où on a ainsi pu voir les éléments plus progressistes du Rassemblement pour l'indépen-

dance nationale (RIN) mettre de côté leurs divergences pour joindre leurs efforts avec ceux des militants plus franchement nationalistes du Ralliement national (RN) autour d'un objectif politique commun, l'indépendance du Québec. N'eût été cette convergence, on peut douter que les forces nationalistes auraient été en mesure à elles seules d'imposer de cette façon cette option dans le jeu politique québécois, pas plus d'ailleurs que les progressistes, tant les forces politiques attachées au maintien du statu quo étaient à cette époque, et demeurent encore aujourd'hui, puissantes au Québec.

Or, nous avons assisté depuis le dernier référendum de 1995 à une fragilisation de cette grande alliance et par la suite à une perte de vitesse de l'option souverainiste. Les résultats du dernier scrutin général sont venus renforcer cette tendance lourde.

Nous souhaiterions dans le présent essai d'abord analyser cette fragilisation en montrant qu'elle est en partie redevable à des dynamiques internes aux forces politiques qui la composent, mais aussi, de manière tout aussi importante, à un certain épuisement de la « doctrine » souverainiste. Il s'agira ensuite de mettre de l'avant quelques pistes de réflexion en vue d'imaginer une refondation de cette grande alliance par le biais du renouvellement de cette doctrine. Nous plaiderons alors pour remettre à l'avant la question du *régime politique*, laquelle a jusqu'ici été largement ignorée par le mouvement souverainiste. Concrètement, cette question devrait conduire à un tournant *républicain* vers la souveraineté.

La grande alliance des progressistes et des nationalistes autour du projet souverainiste

L'adhésion des nationalistes et des progressistes au projet souverainiste repose pour chacun sur des logiques qui leur sont propres.

D'un côté, le ralliement des nationalistes³ au projet de faire du Québec un pays tient essentiellement au fait que ce projet leur apparaît comme ce qui consacrerait la *prise en main complète de la nation québécoise de son destin politique*. L'indépendance apparaît alors comme la meilleure manière de sauvegarder et de promouvoir la culture et l'identité de cette petite nation française dans le contexte nord-américain anglo-saxon. Aussi, le projet souverainiste vise-t-il à rendre « congruente l'unité politique avec l'unité nationale », suivant la définition classique du nationalisme d'Ernest Gellner⁴. Dans cette perspective, on peut donc en quelque sorte voir dans le PQ le successeur de l'Union nationale, en ce qu'il porte en lui cette impulsion nationaliste, mais aujourd'hui renouvelée autour du projet souverainiste. C'est bien d'ailleurs la place de ce parti que la formation de René Lévesque parvient rapidement à occuper sur l'échiquier politique en devenant le principal adversaire du Parti libéral du Québec (PLQ).

Cela dit, même si l'adhésion des nationalistes au projet souverainiste est importante, elle n'est cependant pas unanime. Certains nationalistes plus modérés préfèrent à cette époque, de même qu'aujourd'hui, revendiquer pour le Québec une plus grande autonomie à l'intérieur du cadre canadien, refusant ainsi toute rupture nette avec ce dernier. L'indépendance étant perçue comme une ultime possibilité, laquelle ne devrait donc pas constituer un objectif politique immédiat, tant que tout n'aura pas été tenté pour réformer la fédération afin de tenir compte des revendications autonomistes du Québec. On trouve ces nationalistes autonomistes chez ceux qui vont rester fidèles à l'Union nationale après la création du PQ en 1968 (et ce jusqu'à la dissolution de ce parti en 1989) et ensuite à l'Action démocratique du Québec (ADQ; de 1991 à 2012) et aujourd'hui, en partie, à la Coalition avenir Québec (CAQ; depuis 2011).

De l'autre côté, une majorité de progressistes⁵ endosse dès l'origine le projet souverainiste. Dans le contexte géopolitique des années 1960, l'idée de l'indépendance du Québec est alors associée à gauche aux luttes de libération nationale que l'on peut observer en Afrique ou en Asie. Ce projet est perçu comme participant du *processus général de décolonisation à l'œuvre à cette époque*. Qui plus est, cette adhésion à l'option souverainiste tient au fait qu'à leurs yeux, les lignes de domination de classe suivent essentiellement au Québec les lignes nationales. Vouloir combattre l'exploitation économique ne peut ainsi passer que par une lutte pour contrer cette domination nationale. On se rappelle en effet qu'au moment de l'émergence de l'option souverainiste, les principaux représentants de l'ordre économique au Québec étaient alors effectivement issus de la bourgeoisie anglophone, et à l'opposé, la classe des prolétaires largement composés de Canadiens français. Même s'il est vrai que depuis le développement d'une bourgeoisie québécoise, mais aussi du rattrapage économique des Québécois en général par rapport aux anglophones du Québec et du Canada, cet argument a grandement perdu de sa pertinence, le soutien des progressistes à l'option souverainiste s'est néanmoins largement maintenu. Le projet indépendantiste est plutôt généralement saisi à notre époque comme une étape essentielle dans l'avènement d'une société plus juste et moins inégalitaire en ce coin d'Amérique.

Si la majorité de la gauche québécoise modérée endosse l'option souverainiste, les progressistes plus radicaux en revanche apparaissent plus partagés sur cette question. Réunis par exemple dans les années 1960-1970 au sein de L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), le Mouvement de Libération Populaire (M.L.P.), auquel va succéder le Front de libération du Québec (FLQ), certains souscrivent à l'idée d'indépendance du Québec. En revanche, d'autres militants, plus fidèles à une approche internationaliste ou cosmopolite refusent tout alignement clair

sur la question nationale. C'est notamment le cas de mouvements tels qu'En Lutte et la Ligue (marxiste-léniniste) du Canada/Parti communiste ouvrier (PCO)⁶. Plus clairement engagés dans une lutte de classe ou anti-capitaliste, ces mouvements se refusent de faire de la question nationale un enjeu majeur de leur mobilisation et continuent d'inscrire leur action politique dans la seule logique d'une opposition contre les forces de droite capitaliste.

Cette grande alliance stratégique entre les nationalistes et les progressistes autour du projet souverainiste se laisse notamment voir dans l'orientation *progressiste* de la majorité des formations et mouvements politiques souverainistes, que ce soit le Parti Québécois, le Bloc Québécois ou Option nationale, de même que des groupes comme les Partenaires pour la souveraineté (1995-1997), les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO, fondé en 1995), le club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ-Libre; depuis 2004), le Réseau de résistance du Québécois (RRQ, fondé en 2007), le Réseau Cap sur l'indépendance (RCI, fondé en 2011) ou le Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ, fondé en 2011). De l'autre côté, celle-ci est également bien visible dans le fait que la majorité des partis progressistes qui vont voir le jour au Québec depuis la fin des années 1960, vont se déclarer *souverainistes*, tels que le Parti Marxiste-léniniste du Québec (PMLQ, fondé en 1970), le Nouveau Parti démocratique du Québec (NPD-Québec de 1963 à 1995 et Parti de la démocratie socialiste de 1995 à 2002) qui appelle à voter Oui au dernier référendum et, bien sûr, Québec solidaire (QS, fondé en 2006 de la fusion entre Option citoyenne et l'Union des Forces progressistes).

Ainsi, en dépit de nombreux éléments de programme divergents et d'objectifs politiques souvent distincts, parfois même difficilement compatibles, les nationalistes et les progressistes québécois représentent-ils depuis la fin des années 1960 les deux principales forces politiques derrière l'option souverainiste. Au nom d'un objectif politique stratégique commun, ces deux forces politiques ont su dès l'origine mettre de côté ces divergences pour unir leurs efforts au sein d'un même mouvement politique. Le dynamisme de cette alliance se mesure à ses succès électoraux au fil du temps; le principal vaisseau amiral de cette option, le PQ, ayant exercé le pouvoir au Québec pendant un peu plus de vingt ans (5 mandats) depuis 1976.

La fragilisation de cette grande alliance depuis le référendum de 1995 : les dynamiques internes

Or, cette grande alliance souverainiste s'est fragilisée depuis le dernier référendum de 1995. Ce phénomène est complexe, car il tient d'abord à des facteurs propres à l'évolution de chacune des forces politiques composant

cette alliance, de même qu'à l'évolution de leur relation. Analysons ces facteurs pour mieux dégager le sens général de ce phénomène.

Premièrement, force est de constater que le discours nationaliste connaît un certain déclin depuis la fin du siècle dernier au Québec. Les plus jeunes générations semblent notamment moins réceptives à son endroit que les générations précédentes. Même s'il s'est bien sûr modernisé depuis l'époque de sa conversion à l'option souverainiste dans les années 1960 – en délaissant par exemple toute forme de « ressentiment » –, le nationalisme québécois peine néanmoins à s'imposer dans l'univers idéologique et politique de notre époque. Les thèmes de la protection de la langue française, de la préservation de l'identité nationale, ou même de la fierté nationale, apparaissent pour plusieurs Québécois contemporains comme étant peu mobilisateurs. La réhabilitation d'un certain discours nationaliste de la part du PQ ces dernières années, alors que celui-ci avait été mis de côté sous la direction précédente d'André Boisclair, n'a visiblement pas porté les fruits espérés. La défaite de cette formation le 7 avril dernier n'est certainement pas attribuable à une telle réhabilitation – au contraire, on peut probablement mieux comprendre les échecs électoraux de ce même parti en 2007, alors qu'il fut relégué à la deuxième opposition, par l'absence d'un tel discours –, mais on doit néanmoins constater que celui-ci apparaît aujourd'hui insuffisant pour permettre à cette formation de prendre le pouvoir.

Plusieurs causes peuvent permettre de rendre compte de cet affaiblissement relatif du discours nationaliste au Québec aujourd'hui. Cela est d'abord attribuable à la montée généralisée de *l'individualisme* dans notre société – un phénomène qui au demeurant dépasse largement le Québec. Dans une société dominée par une vision qui voit dans l'individu le seul horizon de sens et qui par suite tend à réduire le politique à une simple entreprise au service de ces derniers, tout discours mettant de l'avant un projet collectif tel que celui défendu par le nationalisme souverainiste québécois, ne peut évidemment que difficilement se faire entendre. On peut ensuite également attribuer à une certaine vision « *économiste* » du monde, promue par les forces économiques de droite, l'une des causes de déclin du discours nationaliste québécois. Avec cette vision qui assujettit tous les domaines de la vie sociale et politique à l'économie, il est bien difficile de promouvoir un projet politique qui repose précisément sur des enjeux échappant à toute saisie strictement économique, tels que ceux liés à la culture, à l'identité ou à la fierté nationale. Ensuite, on peut certainement voir dans l'évolution récente du système d'éducation au Québec, notamment dans le peu de place aujourd'hui faite à l'histoire dans le cursus scolaire, une *certaine perte du sens de l'histoire nationale*, dont se nourrit par définition tout discours nationaliste. On peut enfin noter l'influence certaine dont jouit le *pluralisme libéral* au Québec, notamment auprès des plus

jeunes générations. Cette vision tend à disqualifier tout discours nationaliste en décrivant celui-ci comme étant foncièrement dépassé, puisque marqué du sceau de la « fermeture ». À l'ère de la mondialisation, le combat nationaliste apparaît pour plusieurs comme appartenant à une autre époque.

Au surplus, mentionnons que dans le contexte canadien, l'affaiblissement du discours nationaliste québécois est également la conséquence des nombreux efforts déployés par le régime fédéral canadien depuis les années 1960 pour lutter contre ce qui représente à ses yeux une menace sérieuse à « l'unité nationale » du pays. Tous les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa depuis la montée en puissance du nationalisme souverainiste n'ont en effet ménagé aucun effort en vue de contrer l'influence de cette force politique, en n'hésitant pas, en certaines occasions, à contourner la loi – vol des listes de membres du PQ par la Gendarmerie royale du Canada en 1971, infiltration de ce parti dans les années 1970 (Claude Morin, Claude Larivière, Carole Devault, etc.), financement illégal aux campagnes référendaires de 1980 et 1995 par le camp du Non, détournement de fonds public pour des fins de propagandes politiques au Québec dans le cadre du fameux Programme des commandites, etc. –, à user de stratagèmes politiques quelque peu discutables sur le plan démocratique – adoption de la Loi sur les mesures de guerre en 1970 sur la base d'une menace exagérée, imposition d'une constitution au peuple québécois sans son consentement ni celui de ses représentants élus en 1982, naturalisation massive et accélérée de nombreux immigrants de la part du gouvernement fédéral en 1995, menace de la partition du territoire québécois en cas de victoire du Oui lors du dernier référendum, adoption de la Loi de clarification (Loi sur la clarté) en 2000, etc. – ou même en adoptant et en se faisant le promoteur d'une idéologie officielle, le multiculturalisme canadien, qui précisément réduit la nation québécoise au rang de simple minorité ethnique. Tous ces efforts déployés à l'aide des moyens de l'État et de ses différents relais médiatiques, politiques et intellectuels ont certainement conduit au fil du temps à éloigner certains Québécois du discours nationaliste souverainiste, parmi lesquels on trouve probablement un grand nombre de nouveaux arrivants et d'anglophones.

Ainsi, pour plusieurs raisons qui tiennent de l'univers idéologique dominant à notre époque et à certaines manœuvres politiques, avons-nous pu observer un certain déclin du discours nationaliste au Québec ces dernières années. Cet affaiblissement semble par ailleurs ne pas se limiter exclusivement à la branche souverainiste de cette famille idéologique, car cela explique également selon nous l'abandon par la CAQ de tout discours trop ouvertement nationaliste, ce qui avait toujours été l'un des traits distinctifs de l'ADQ, formation politique dont il est l'héritier direct. Le parti de François Legault s'affiche d'abord comme le défenseur d'un

discours économique de tendance libertarienne, plutôt que comme un parti nationaliste autonomiste.

Deuxièmement, le discours progressiste semble quant à lui avoir connu un affaiblissement moins marqué que le discours nationaliste depuis le dernier référendum au Québec. En dépit d'un déclin généralisé des idées socialistes et communistes à l'échelle planétaire à la suite de l'effondrement du Bloc de l'Est, cette famille politique, notamment sa branche la plus modérée, a néanmoins su davantage « renouveler » son discours en tirant notamment profit, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, des critiques anti- et altermondialistes. Le discours progressiste semble en effet à bien des égards apparaître en meilleure adéquation avec l'époque actuelle que celui nationaliste, en ce qu'il continue d'être une force de mobilisation politique importante, notamment dans les milieux urbains, comme nous avons pu le voir récemment au cours du « printemps érable ».

Cela dit, force est néanmoins de constater un certain désengagement de nombreux progressistes à l'égard du projet souverainiste depuis 1995. Ils sont en effet nombreux ces dernières années à s'être détournés de cette option, non pas pour embrasser l'option fédéraliste, mais simplement en cessant d'inscrire leur combat dans un horizon national, préférant plutôt celui, mondial, ouvert par la mondialisation. Le combat pour la souveraineté du Québec apparaissant à leurs yeux comme étant moins urgent ou moins actuel que d'autres enjeux. Aussi, de nombreux progressistes sont-ils aujourd'hui engagés dans des causes largement indépendantes de la question nationale – développement international, lutte contre le néolibéralisme, lutte pour la justice sociale, combat écologiste, etc. – privant ainsi l'option souverainiste d'importantes forces de mobilisation.

Dans le même sens, nous avons également vu depuis le dernier référendum de 1995 plusieurs progressistes se désolidariser d'avec le camp souverainiste majoritaire incarné par le PQ. Sur la base du fait que ce parti serait au fil du temps devenu trop à « droite », notamment sous la gouverne de Lucien Bouchard (1996-2001), qui fait adopter en 1996 une politique rigoureuse en vue de l'atteinte de l'équilibre budgétaire (l'objectif du « déficit zéro »), de nombreux progressistes fondent en 2006 le parti Québec solidaire. Sans renier leur adhésion à l'option souverainiste, ils rompent néanmoins indirectement avec cette alliance stratégique en refusant de continuer de travailler avec les nationalistes au sein d'un même véhicule politique à l'avancement de cette cause commune. En raison du mode de scrutin québécois, cette décision stratégique n'est pas sans avoir eu depuis d'importantes conséquences sur les capacités de la grande famille souverainiste dans sa lutte électorale contre les forces fédéralistes⁵⁶⁶.

Ainsi, au fil du temps, la relation entre les nationalistes et les progressistes s'est quelque peu détériorée. Cette grande alliance souverainiste

n'est plus aussi solide qu'auparavant, ce qui permet d'expliquer en partie le déclin relatif de l'option souverainiste depuis 1995.

La fragilisation de cette grande alliance depuis le référendum de 1995 : l'affaiblissement de la « doctrine » souverainiste

Mais par-delà ces facteurs, il faut voir que la fragilisation de cette grande alliance tient également à l'affaiblissement de la « doctrine » souverainiste⁸. Le projet politique au fondement de cette alliance entre les forces nationalistes et progressistes a lui-même grandement perdu de sa capacité de mobilisation depuis 1995. La défaite cuisante du PQ le 7 avril dernier est venue lui porter un autre coup dur.

Ce qui avait amené dans les années 1960 de nombreux nationalistes et progressistes à unir leurs efforts autour d'un même projet politique, et ce, en dépit des nombreuses divergences qui les séparent, est la force politique que possédait alors l'idée même de faire du Québec un pays. *De la vigueur même de l'idée a procédé cette alliance*. Ce projet apparaissait à ce moment parfaitement cohérent dans le grand parcours historique, social, économique et politique du Québec. Il était au surplus perçu à la fois par les nationalistes et les progressistes comme parfaitement compatible avec leurs grilles d'analyses et leurs univers politiques respectifs, comme nous l'avons vu plus haut. Aussi, ont-ils été nombreux parmi ces deux familles politiques à adhérer à ce projet qui apparaissait alors comme la seule véritable solution structurelle pour l'avenir du Québec. Or, la doctrine souverainiste n'affiche plus la même vigueur depuis 1995, en ce qu'elle ne présente plus la même « cohérence interne », laquelle était jadis reconnue et admise même par les Québécois qui refusaient pourtant d'y souscrire, au nom de leur attachement au Canada. Dans les années 1970, on pouvait naturellement concevoir ce projet comme l'aboutissement logique du processus général d'émancipation collective de la Révolution tranquille. On pouvait à cette époque adhérer à cette option politique, ou, au contraire, y être défavorable au nom du fédéralisme, mais les explications n'étaient pas nécessaires pour en comprendre le sens. Tous savaient de quoi il en ressortait.

Nombreux sont aujourd'hui les Québécois à ne plus comprendre le « sens » de ce projet politique. Quels sont les avantages qu'il pourrait nous procurer ? Comment ce projet s'inscrit-il dans le parcours historique récent du Québec ? En quoi un Québec indépendant pourrait-il mieux répondre aux ambitions des Québécois ? En quoi le régime canadien constitue-t-il une entrave à notre épanouissement ? Bref, pourquoi faire du Québec un pays aujourd'hui ? Les réponses à ces questions n'ont probablement pas tellement changé depuis la première manifestation politique du souverainisme dans les années 1960, mais leur articulation en 2014 ne semble plus aller de soi aux yeux de nombreux Québécois.

Cet affaiblissement de la doctrine souverainiste permet ainsi d'éclairer les facteurs identifiés plus haut ayant contribué à la fragilisation de la grande alliance entre nationalistes et progressistes.

Premièrement, cet affaiblissement doctrinal a certainement contribué au déclin relatif du discours nationaliste lui-même. Si ce dernier alimente le mouvement souverainiste, en ce qu'il lui procure un sens, à l'aide des schèmes de pensée identitaires qui lui sont propres, il faut voir que le projet souverainiste contribue également en retour à la vigueur du discours nationaliste, en ce que ce projet constitue encore aujourd'hui le principal objectif stratégique des nationalistes québécois. Cet objectif politique apparaissant aujourd'hui plus flou, le message pour l'y conduire ne peut lui-même également qu'en souffrir. Aussi, à défaut d'avoir une idée claire du sens à prêter aujourd'hui au projet souverainiste, le discours nationaliste peine-t-il à s'actualiser et à susciter de l'engouement à l'extérieur de ses cercles d'appui traditionnels.

Deuxièmement, ce manque de clarté de la doctrine souverainiste permet également d'expliquer le fait que de nombreux progressistes se soient au fil du temps détournés de ce projet politique, pour embrasser d'autres causes et d'autres enjeux. Même si en général ils ne remettent pas en cause directement sa pertinence ou sa justesse, ils doutent néanmoins que ce projet puisse un jour se réaliser. Au surplus, ils n'en saisissent plus très bien le sens profond, alors que des enjeux comme celui de la crise écologique par exemple, se passent largement de justification, tant ils semblent parfaitement s'inscrire dans l'air du temps. Aussi, manifestent-ils à l'égard du projet souverainiste un désintérêt certain, préférant plutôt s'investir dans ces causes jugées plus « actuelles ».

Troisièmement, cet affaiblissement doctrinal est également en grande partie responsable de la désolidarisation de nombreux progressistes d'avec le vaisseau amiral de la souveraineté, le PQ, notamment depuis 2006 et la création de Québec solidaire. C'est pour des raisons relevant des repères politiques de la gauche et de la droite que certains progressistes souverainistes vont justifier leur dissidence d'avec le PQ en fondant un nouveau parti politique, en arguant du fait que cette formation aurait au fil du temps abandonné son héritage progressiste. Comme le sens de ce projet politique n'apparaît plus clairement, on a donc assisté ces dernières années à une montée en importance du clivage politique à l'intérieur même de la grande famille souverainiste, antagonisme politique auquel avait en quelque sorte réussi à succéder dans les années 1960 le clivage fondé sur la question nationale.

Dans ce contexte, comment renouveler la doctrine souverainiste pour refonder cette grande alliance politique ?

La question du régime politique

Comme nous l'avons montré plus haut, le projet souverainiste a jusqu'à présent été essentiellement porté par les *questions identitaires* (poussées par les nationalistes) et la *question sociale* (mise de l'avant par les progressistes). Ces deux questions ont traditionnellement été les « piliers conceptuels » de la doctrine souverainiste, de même que les deux forces de mobilisation de ce mouvement politique. La question *du régime politique* a quant à elle jusqu'ici largement été ignorée des souverainistes, tant des nationalistes que des progressistes.

En effet, le discours souverainiste s'est depuis le début davantage concentré à décrier les grandes orientations politiques des gouvernements qui se sont succédé à Ottawa depuis les années 1960, qu'à *éclairer et dénoncer les principes politiques qui se cachent derrière celles-ci et qui sont au fondement du régime canadien*. Pour les nationalistes, par exemple, il s'est notamment agi ces dernières années de condamner le processus de construction identitaire canadien (le « *nation-building* ») entamé sous le long règne du Parti libéral du Canada à Ottawa (pratiquement sans interruption de 1963 à 2006) et repris sous Stephen Harper. Le Québec est saisi dans la perspective multiculturaliste sur lequel se fonde ce processus comme une simple minorité ethnique. L'indépendance du Québec permettrait de s'affranchir de cette vision politique dans laquelle tente de maintenir le Canada. Pour les progressistes souverainistes, il s'est plutôt agi de montrer combien les valeurs conservatrices et les idées économiques de droite défendues par le reste du Canada, notamment depuis l'accession au pouvoir des Conservateurs en 2006, étaient dangereuses et incompatibles avec le modèle québécois et plus largement avec les idéaux de justice sociale. Le projet souverainiste participe alors d'un effort en vue de rompre avec cette situation politique qui place le Québec dans une situation de faiblesse, à la remorque des grandes orientations idéologiques de droite du Canada. La réalisation d'une société plus juste et équitable exigerait ainsi la sécession d'avec cet État.

Ainsi, les questions touchant le régime politique canadien ont-elles jusqu'ici très peu intéressé les nationalistes et les progressistes. La question de la monarchie par exemple apparaît très peu présente dans le discours souverainiste contemporain – au point où plusieurs militants semblent avoir perdu de vue le fait que le Canada est une monarchie. Cet oubli touche également la question du parlementarisme britannique, modèle dont le Québec a hérité à la suite de la Conquête – avec son mode de scrutin uninominal à un tour, sa rigidité partisane et son serment d'allégeance à Elizabeth II tant décriés par certains au Québec. Le fait que le Canada ne possède pas de véritable acte de « fondation », comme on en trouve dans tous les pays de la planète, ne semble soulever aucun questionnement

chez les souverainistes. Pareillement, ces derniers se sont jusqu'ici très peu intéressés au rapport empreint de colonialisme qu'entretient encore le régime canadien avec les populations autochtones et inuites du Québec et du Canada, héritage d'un passé révolu, mais dont ce régime semble incapable de se sortir. De même, n'ont-ils jamais porté une grande attention à la manière dont le gouvernement canadien a rapatrié et fait adopter sa constitution en 1982, autrement que pour dénoncer le fait que le Québec ne l'a jamais « signée » – comme si établir une constitution devait se résumer à l'acte d'apposer sa signature sur un document. Les souverainistes semblent n'avoir également que très peu à dire au sujet des grands principes politiques derrière la Loi constitutionnelle de 1982, laquelle est fondée sur une vision libérale anglo-saxonne de la société et qui consacre la Charte canadienne des droits et libertés en symbole identitaire fort de ce pays. Ou encore, ils semblent complètement muets sur des questions comme celle de l'extrême concentration des pouvoirs entre les mains du Premier ministre du Canada, qui est titulaire du pouvoir exécutif (en étant à la tête du Conseil des ministres), détenteur du pouvoir législatif (en tant que chef du parti au pouvoir à la Chambre des communes et en raison de son pouvoir de nomination des sénateurs), en pratique, commandant en chef des Forces Armées canadiennes, et qui jouit d'une influence déterminante sur le pouvoir judiciaire (en raison de son pouvoir de nomination des juges de la Cour suprême du Canada) – un acteur politique paradoxalement si peu important dans la Loi constitutionnelle de 1982 et dans l'Acte de l'Amérique du Nord de 1867 qu'il n'en est nulle part mention... Le fait qu'il n'existe dans le régime politique canadien actuel aucun mécanisme de destitution d'un gouvernement majoritaire, dans le cas où celui-ci en venait à usurper son pouvoir, ne semble pas non plus intéresser ceux qui militent pour l'indépendance du Québec. Sur toutes ces questions se rapportant au régime politique canadien, les souverainistes ont jusqu'ici étonnamment été peu disert.

En fait, la question du régime politique n'a jamais véritablement intéressé les souverainistes, ou sinon, qu'en marge des instances officielles. Il faut probablement remonter au RIN pour trouver quelques traces de cette question dans le discours officiel d'un mouvement indépendantiste au Québec. Depuis la création du PQ en 1968, et le ralliement majoritaire des souverainistes à l'option souveraineté-association, ces questions semblent avoir été complètement délaissées. Or, pour un mouvement politique qui appelle à faire sécession du Canada, ce désintérêt est paradoxal, puisque ces questions sont au cœur même du rapport de force qui existe entre le Canada et le Québec, avec lequel précisément les souverainistes cherchent à rompre en réalisant l'indépendance du Québec.

En réalité, la question du régime politique ne semble exister dans l'imaginaire souverainiste contemporain que sous le seul angle des choses

à aborder *après* l'accession du Québec à l'indépendance. Cette question et les enjeux qu'elle soulève pourront faire l'objet de débats et de discussion une fois le Québec devenu indépendant, car les aborder avant risquerait de semer la division en engendrant des dissensions inutiles au sein même du mouvement souverainiste. Il va de soi, entend-on, qu'une fois le Québec devenu souverain par voie référendaire, on pourra alors procéder à un changement de régime, en adoptant par exemple un régime présidentiel. En rompant avec le régime monarchique canadien, le Québec libre sera naturellement une république, comme le sont 85 % des pays de la planète. Voici en substance à quoi se résume le discours souverainiste sur la question du régime politique aujourd'hui. Ainsi, celle-ci apparaît-elle largement déconnectée de la lutte politique pour la souveraineté du Québec, en étant complètement évacuée de la grande stratégie devant y conduire.

Dans le présent contexte politique, nous sommes persuadés que mettre de l'avant la question du régime politique contribuerait au renouvellement de la doctrine souverainiste. Cette question recèle un potentiel politique important pour repenser la grande stratégie souverainiste, en plus de rendre possible la refondation de la grande alliance souverainiste sur de nouvelles bases. Au surplus, cette approche permettrait de redonner un nouveau sens au projet souverainiste, en le rendant plus actuel.

Pour une critique du régime canadien

Intégrer la question du régime politique dans le discours et la stratégie souverainiste permettrait d'abord de réactiver une certaine critique du régime canadien, que le mouvement souverainiste semble avoir grandement délaissé ces dernières années. Il ne s'agirait pas par là de ranimer un discours de ressentiment à l'égard du Canada ou des Canadiens, duquel précisément le nationalisme québécois a réussi à s'affranchir dans les années 1960. Mais le mouvement souverainiste ne peut cependant se permettre d'évacuer complètement de son discours toute critique à l'égard du système politique duquel il aspire à se séparer, sans risquer de perdre en pertinence. C'est de sa capacité à montrer clairement en quoi le régime canadien et son idéologie dominante constituent *des blocages pour le développement et l'épanouissement du peuple québécois* que ce projet politique tire en bonne partie sa force politique. Aussi, montrer combien ce régime est impropre à satisfaire les ambitions collectives des Québécois devrait-il être au cœur de l'argumentaire souverainiste – par ailleurs, sans égards au fait que ce régime semble bien servir les intérêts nationaux des Canadiens, conformément à leurs ambitions, à leurs traditions et à leur vision de la société.

Ensuite, faire une plus grande place à la question du régime politique permettrait de remettre à l'avant-plan *le rapport de forces* qui existe entre le

Québec et le Canada, par l'éclairage nouveau que cela permettrait. Comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs progressistes se sont détournés de la cause souverainiste ces dernières années pour en embrasser d'autres, jugées plus actuelles. Ce phénomène est en grande partie attribuable à l'affaiblissement de la doctrine souverainiste, comme il en a été question plus haut. Mais, il tient aussi en bonne partie tout simplement à la perte de vue de ce rapport de forces. N'étant plus présent dans le discours souverainiste, celui-ci ne peut donc plus apparaître clairement aux yeux de nombreux militants, de même qu'aux Québécois dans leur ensemble.

Ce phénomène est notamment visible dans le fait qu'ils sont aujourd'hui nombreux chez les militants progressistes à penser et à agir politiquement *comme si le Québec était déjà un État indépendant*. Ceux-ci semblent ainsi incapables de discerner correctement les limites du cadre étatique dans lequel ils inscrivent leurs actions militantes. Bon nombre des mesures qu'ils défendent ne pourraient pas être réalisées dans le cadre du Québec, en tant que simple province au sein de l'ensemble fédéral canadien, horizon au sein duquel ils appellent pourtant à leur mise en œuvre. Ces militants semblent désormais incapables de voir qu'en raison de la répartition des champs de compétences politiques définie par la constitution canadienne, le pouvoir fédéral conserve son pouvoir souverain sur plusieurs des domaines au cœur des enjeux soulevés par ces causes. Ils ont perdu de vue ce rapport de forces. Pensons seulement à la cause écologique. Comment peut-on véritablement espérer défendre pleinement cette cause ici au Québec, alors même que bon nombre des pouvoirs politiques touchant l'environnement échappent au Québec – le contrôle de la voie maritime du Saint-Laurent, du territoire maritime, de nombreuses installations (ports, aéroports, chemin de fer, etc.), de même que le pouvoir de législation en matière de transports par exemple relèvent tous du gouvernement fédéral. Tout militant préoccupé par la question écologique au Québec ne peut ignorer cet état de fait pourtant élémentaire. Porter le regard sur le régime canadien permettrait ainsi de mieux éclairer le rapport de forces qui prive justement le Québec de nombreux pouvoirs politiques.

Cela dit, renouveler la doctrine souverainiste par le biais de la question du régime politique ne saurait reposer uniquement sur une telle approche *critique*, aussi nécessaire soit-elle. En fait, cela exige également d'imaginer des propositions concrètes en vue d'ériger au Québec un autre type de régime politique qui conviendrait mieux aux Québécois, que celui dont ils ont hérité avec la Confédération. Il ne s'agit pas ici d'en appeler à une rupture nette d'avec les pratiques politiques canadiennes. Celles-ci sont à bien des égards aussi en partie les nôtres, en ce qu'elles accompagnent la culture politique québécoise depuis la Conquête. Mais il n'en demeure pas moins que renouveler le projet souverainiste commande

d'imaginer quel type de régime, de vision de la société, de conception du pouvoir et d'institutions politiques seraient les plus à même d'exprimer les ambitions collectives des Québécois. Le *républicanisme* s'offre ici selon nous comme une voie prometteuse.

Pour un tournant républicain vers la souveraineté

Prendre le tournant républicain vers la souveraineté permettrait d'intégrer dans le discours souverainiste actuel une réflexion sur le type de régime politique qu'adopterait un Québec indépendant. Même si cette réflexion ne trouvera son aboutissement ultime qu'au terme de l'accession du Québec à sa pleine souveraineté, celle-ci permettrait néanmoins dès maintenant d'insuffler un nouveau souffle à ce projet politique. Cette réflexion serait l'occasion d'apporter une réponse renouvelée à cette question simple : pourquoi faire l'indépendance du Québec ? Aborder ces questions dès maintenant permettrait de rejoindre de nombreux Québécois que les discours nationalistes ou souverainistes actuels ne parviennent plus à rallier, notamment les plus jeunes, les nouveaux arrivants et les anglophones. Cette réflexion pourrait par exemple prendre la forme d'un livre blanc, comme celui qui a été proposé aux Écossais par le gouvernement nationaliste d'Alex Salmond à l'automne dernier, en vue du référendum d'autodétermination du 18 septembre prochain⁹, ou comme celui que se proposait de préparer le PQ lors de la dernière campagne électorale.

Ainsi, un Québec indépendant pourrait par exemple se donner un nouveau régime politique qui serait plus conforme aux intérêts nationaux des Québécois, que le modèle canadien, produit des intérêts britanniques en Amérique du Nord¹⁰ et modelé pour servir d'abord les ambitions politiques des Canadiens. Cela permettrait par exemple de redonner un nouveau sens à nos institutions politiques, en imprégnant celles-ci d'une vision qui fait d'elles l'expression de la volonté collective d'un peuple conscient de son caractère national, à distance de la vision canadienne qui tend à réduire celles-ci à leurs seules fonctions gestionnaires, dans un rôle davantage désincarné et abstrait. Concrètement, cela pourra par exemple se traduire par une redéfinition de l'institution du chef de l'État et du gouvernement, en rompant avec la pratique canadienne qui confie la plus haute fonction de l'État à une reine de droit divin, d'origine étrangère de surcroît, et la direction du gouvernement, à un député élu par les électeurs d'une seule circonscription – à défaut d'être élu au suffrage universel par l'ensemble des citoyens du pays ; l'actuel premier ministre du Canada tire en effet sa légitimité démocratique des seuls électeurs de la circonscription albertaine de Calgary-Sud-Ouest. On pourrait alors également repenser de fond en comble la pratique de la citoyenneté, en mettant par exemple

de l'avant une vision plus « active », à l'opposé du modèle canadien qui tend à définir les citoyens comme de simples « sujets gouvernés », plutôt que comme des acteurs politiques capables d'actions collectives. Ce serait du coup également l'occasion de repenser la question de l'intégration, laquelle est fondamentale pour une société d'immigration comme le Québec, en mettant de l'avant une vision fondée autour du principe du « vivre-ensemble », au contraire de l'approche canadienne multiculturaliste qui repose plutôt sur une sorte « laisser-vivre ». L'idéal républicain permettrait également de redéfinir notre rapport avec les Premières nations, en rompant avec la pratique coloniale canadienne. En somme, le modèle républicain offrirait un horizon de changements politiques possibles pour repenser le régime politique du Québec, afin de le rendre plus conforme avec la pratique et l'imaginaire collectif des Québécois, lequel porte déjà en lui les traces du républicanisme¹¹.

Prendre ce virage républicain vers la souveraineté permettrait également de refonder la grande alliance souverainiste entre nationalistes et progressistes sur de nouvelles bases, une exigence capitale pour la relance du mouvement souverainiste. En redonnant un nouveau sens à la doctrine souverainiste, ce modèle politique pourrait ainsi agir comme un troisième terme unificateur entre ces deux forces politiques – ce modèle n'étant habituellement lié ni à la tradition nationaliste ni à celle progressiste. Le républicanisme est une théorie politique compatible avec à la fois les analyses et les univers politiques des nationalistes et des progressistes. D'une part, il recèle le potentiel pour donner un nouveau sens aux questions identitaires chères aux nationalistes, en inscrivant celles-ci dans une critique du régime canadien, mais aussi en montrant combien celles-ci pourraient prendre place dans un projet politique concret dont la République libre du Québec serait l'incarnation symbolique la plus haute. Dans la perspective républicaine, l'État étant en effet l'expression institutionnelle d'un peuple conscient de son caractère national, cet État ne pourra donc être autrement qu'être fondé sur la reconnaissance de cette dimension nationale. Il aura donc entre autres pour fonction essentielle de veiller à la sauvegarde et à la promotion de l'identité nationale de ce peuple. D'autre part, le modèle républicain permettrait également l'articulation d'une vision progressiste tournée vers le projet souverainiste. Remettre de l'avant le principe de la souveraineté populaire permettrait une reprise du contrôle des institutions politiques par le peuple – la République étant cette forme de « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », pour reprendre les mots d'Abraham Lincoln. Cette réappropriation du politique par le peuple contribuerait certainement au renforcement du *bien commun*, dont l'État devrait avoir pour mission fondamentale de protéger. Ce serait là une manière efficace de lutter contre le détournement actuel de ses institu-

tions et de ses ressources par une certaine élite politique et économique corrompue.

S'inspirer du républicanisme permettrait ensuite de renouveler la grande stratégie souverainiste, laquelle a montré ses limites le 7 avril dernier. Le principal problème avec cette stratégie fondée sur le seul référendum sur la souveraineté est qu'elle tend à placer le camp souverainiste dans une position d'attente inévitable lorsque la conjoncture politique ne se prête pas à la tenue d'une consultation victorieuse. Ce sont les fameuses « conditions gagnantes » de Lucien Bouchard, l'« assurance morale de gagner » de Bernard Landry ou « lorsque les Québécois seront prêts », entendu lors de la dernière campagne électorale. Une telle attitude de prudence est parfaitement compréhensible, puisqu'il serait évidemment suicidaire et irresponsable politiquement d'aller de l'avant avec un référendum si on est certain de le perdre. Mais le vrai problème n'est pas tellement la position d'attente dans laquelle nous place cette stratégie, que celui de savoir que faire pour contribuer à l'avènement d'une conjoncture propice à un tel grand rendez-vous historique.

Aussi, de toutes les mesures politiques qui pourraient être adoptées dans la foulée d'un tournant républicain vers la souveraineté, la plus importante consisterait à renouer avec le principe politique de la « souveraineté populaire ». Cela passerait par mettre de l'avant la pertinence et l'urgence pour le peuple québécois d'exercer dès maintenant son pouvoir constituant. Le peuple québécois est aujourd'hui soumis à un ordre constitutionnel qui lui a été imposé à la suite du rapatriement unilatéral de la constitution canadienne, lequel consacre le principe monarchique, l'idéologie libérale multiculturaliste (avec la Charte canadienne des droits et libertés) et le parlementarisme britannique, refuse de reconnaître la nation québécoise et nie le principe de la souveraineté du peuple. Le peuple québécois n'a jamais été consulté ni au moment de la rédaction de cette constitution ni au moment de son adoption. Et tous les gouvernements qui se sont succédé à Québec depuis 32 ans, souverainistes comme fédéralistes, ont toujours refusé d'endosser formellement la Loi constitutionnelle de 1982.

Or, une constitution est en quelque sorte la « colonne vertébrale » d'un peuple. Elle est ce qui procure à une communauté politique sa cohérence structurelle interne et externe, mais aussi ce qui fournit à l'ensemble de ses institutions politiques leur légitimité et leur bien-fondé en droit. Dans une perspective républicaine, une constitution n'est pas seulement ce qui vient consacrer juridiquement un ordre politique préexistant ou un document sur lequel des dirigeants apposent leur signature – comme cela peut notamment se laisser voir dans la vision canadienne –, puisqu'elle est bien plutôt, en tant qu'émanation du peuple, véritable détenteur du pouvoir constituant, les fondations mêmes sur lesquelles s'érige cette œuvre collective.

Ainsi, un tournant républicain vers l'indépendance devrait permettre au projet souverainiste de s'offrir à la fois comme une réponse à la question du « statut politique » du Québec – question que le référendum doit servir à trancher –, et à celle du « régime politique ». Revoir la grande stratégie souverainiste sur la base d'une approche républicaine impliquerait donc de replacer la question du statut politique dans la perspective plus large du régime politique, en faisant place à une démarche constituante. La question du statut politique pourrait alors apparaître non pas comme un objectif final et autonome, mais comme un élément d'une démarche plus large de reprise en main par le peuple québécois de ses institutions politiques comme communauté politique libre et capable d'assumer son destin et son développement.

Conclusion

Un tel renouveau de la doctrine souverainiste ne sera possible que si les représentants de ce mouvement, notamment les directions du Parti Québécois et de Québec solidaire, se montrent d'abord capables de prendre la pleine mesure des résultats du 7 avril dernier et de cette nécessité de renouvellement qui s'impose dans le contexte. Du côté du PQ, rien n'est moins sûr, à voir l'empressement que manifestent certains péquistes à tenir le plus rapidement possible une course à la chefferie. Ce qui pourrait servir de prétexte idéal pour occulter certains problèmes de fond, notamment ceux touchant la doctrine, à l'origine de la débâcle électorale de cette formation, problèmes pour lesquels la question de la direction ne saurait être tenue pour l'unique responsable. Au surplus, pour que ce parti se montre ouvert à une telle proposition républicaine, il faudra d'abord que sa direction rompe avec l'immobilisme sur le plan des idées qui caractérise cette formation ces dernières années. Depuis la Saison des idées de 2003, ce parti et ses dirigeants se sont en effet montrés fermés à tout véritable renouvellement doctrinal. Forts de la conviction que la réussite du prochain référendum devait passer par la répétition du plan de match de 1995, lequel nous a menés si près des portes du pays, ceux-ci se sont montrés sourds à toute remise en cause de l'orthodoxie souverainiste.

Du côté de QS, ce renouvellement ne sera possible que si la direction de cette formation reconnaît et admet le potentiel électoral somme toute limité dont elle jouit dans l'actuelle configuration du jeu politique au Québec. Après huit années d'existence et la participation à quatre scrutins généraux, ce parti n'est parvenu le 7 avril dernier à récolter qu'un maigre 7,6 % du vote à l'échelle nationale. Pour comparaison, le RIN, lors de sa première et seule participation à une élection générale, celle de 1966, où il ne présenta que 73 candidats (sur un total de 108), récolta 5,55 % du vote. De même, lors de son premier test électoral, deux années après sa fonda-

tion, le Parti Québécois avait réussi à récolter 23,06 % des votes et trois ans plus tard, 30,22 %. Il ne s'agit pas ici de dire que les idées politiques que défend Québec solidaire n'ont pas leur place au sein de la grande famille souverainiste, ni même sur la scène politique québécoise. Mais, les militants qui défendent cette voix progressiste vers l'indépendance doivent maintenant reconnaître le renouvellement nécessaire des moyens politiques pour sa promotion.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Et seulement 14 années après la fondation du premier véritable parti politique souverainiste, soit le Parti républicain du Québec de Marcel Chaput, fondé en 1962. Le premier mouvement politique indépendantiste, l'Alliance laurienne, étant quant à lui apparu en 1957.
2. L'Union nationale avait certes réussi à prendre le pouvoir dans l'année suivant sa création, en 1936, mais ce parti est né de la fusion de formations politiques déjà existantes, à savoir le Parti conservateur (fondé en 1850 comme l'héritier du parti des « Bleus ») et de l'Action libérale nationale (fondée en 1935, à la suite d'une scission d'avec le Parti libéral du Québec).
3. Nous entendons par nationalistes ceux qui accordent aux questions liées à la sauvegarde et à la promotion de la nation, autrement dit aux questions dites « identitaires », une place centrale dans leur action politique. Ils peuvent par ailleurs, sur le clivage politique, indistinctement être de gauche comme de droite.
4. Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, trad. par Pineau B., Paris, Payot, 1999.
5. Nous définissons comme progressistes ceux qui font de la question sociale, c'est-à-dire des enjeux liés aux inégalités économiques et à la justice sociale en général, un enjeu prioritaire dans leur engagement politique.
6. Pour une analyse de ces mouvements radicaux dans cette perspective souverainiste, voir Pierre Dubuc, *L'autre histoire de l'indépendance*, Éditions Trois-Pistoles, 2003.
7. Des efforts ont certes été tentés pour mitiger les effets électoraux négatifs de cette division du vote souverainiste. Ainsi, en dépit de l'appel au front uni lancé par des militants indépendantistes et progressistes, qui a reçu durant l'été 2012 l'appui de plus de 12 000 signataires, les directions de Québec solidaire, du Parti Québécois et d'Option nationale se refusèrent-elles à toute forme d'entente lors du scrutin de septembre. Or, lors de ce scrutin, une convergence des forces de ces partis aurait certainement permis aux souverainistes d'aller chercher une majorité de sièges à l'Assemblée nationale. Voir à ce propos Louis-Gilles Francoeur, « La division du vote souverainiste a fait mal au PQ », *Le Devoir*, 6 septembre 2012. Lors du scrutin de 2014, la question de la division du vote souverainiste a été moins importante, dans la mesure où la victoire du PLQ a été décisive.
8. Nous entendons par « doctrine » une idée politique structurée autour de certains grands principes et dont l'ambition est essentiellement politique, c'est-à-dire qui tire sa raison d'être non pas seulement de sa capacité à éclairer le réel, mais à lui inculquer un « sens » et à susciter une « mobilisation » politique.

9. *Scotland's Future: Your guide to an independent Scotland*, un ouvrage de 670 pages, traite abondamment de questions touchant le régime politique qu'adopterait l'Écosse à la suite de son indépendance.
10. Cette finalité de l'ordre constitutionnel canadien se trouve explicitement inscrite dans le préambule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867: « *Whereas the Provinces of Canada, Nova Scotia, and New Brunswick have expressed their Desire to be federally united into One Dominion under the Crown of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, with a Constitution similar in Principle to that of the United Kingdom: And whereas such a Union would conduce to the Welfare of the Provinces and promote the Interests of the British Empire* » (nous soulignons).
11. Voir mon essai *Précis républicain à l'usage des Québécois*, Montréal, Fides, 2014.